

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN
RÉUNION DU LUNDI 6 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Étaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD - Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT - Chantal RATEAU

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

I - Adoption du compte-rendu de la séance du 6 février 2023 :

Point II - COPIL

L'épicerie ouvrira plus tard le matin (et non plus tôt).

Point IX - Questions diverses

Précision à apporter pour le dossier LEADER : Le montant des dépenses s'élève à 148 876,89 €, pour une subvention de 119 101,51 € (soit 80% du montant total) pour le réaménagement du local commercial et le développement de l'épicerie.

Avec ces précisions, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - Compte rendu du COPIL et des Commissions :

COPIL

Le compte-rendu de la réunion du 27 février est présenté, et particulièrement le projet d'aménagement du local avec les sources de financement obtenu, ainsi que le groupe de soutien qui pourrait aider au ménage des locaux, à l'entretien du gros matériel, au rangement des grosses livraisons, à la rencontre avec les fournisseurs, à l'organisation d'événements tel que le marché des producteurs, à la préparation des livres pour le passage de la navette du Conseil Départemental,...

Commission Environnement Voirie

Pour le marquage et la signalétique du stationnement « Place de la mairie et son pourtour », l'entreprise *Signalisation 85* a précisé son devis, ce qui permet de comparer les propositions des 4 entreprises.

Marquage et Panneaux Place de la Mairie

Désignation	SIGNAUX GIROD	AB SERVICE	AXIMUM	SIGNALISATION 85
	Montant HT	Montant HT	Montant HT	Montant HT
Panneau B13 "Limitation Tonnage"	113,94 €	440,00 €		
Tube Acier Galva - 3 Mètres	63,48 €			
Pose Panneau B13	290,00 €			

Panneau B6d "Arrêt et Stationnement interdits"	34,81 €	230,00 €		245,00 €
Panneau M6h "Stationnement réservé PMR"	25,54 €			
Tube Acier Galva - 2,50 Mètres	26,40 €			
Pose Panneau B6d et M6h	165,00 €			
Panneau B8 650 classe 2			516,00 €	466,00 €
Logo PMR 500x600 Peinture		60,00 €	38,00 €	990,00 €
Effaçage 7 places non conformes	270,00 €	98,00 €	174,00 €	
Prémarquage Manuel	78,00 €	530,00 €	360,00 €	
Peinture Blanche non rétro	429,00 €	840,00 €		
Marquage Parking "T" Peinture non rétro	84,15 €			
Marquage Places VL en bande de 0.10 Peinture blanche			562,50 €	
Marquage de croix en 0.10 Peinture blanche			100,00 €	
Forfait Atelier Marquage	170,00 €		145,00 €	
Participation aux frais de Retraitement des déchets SH	45,00 €			
Plus-Value Coût énergétique	18,49 €			
Port & Emballage	31,82 €			
TOTAL	1 845,63 €	2 198,00 €	1 895,50 €	1 701,00 €

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour retenir l'entreprise Signalisation 85 pour un montant de travaux de 1 701,00 € HT.

Commission Enfance-Jeunesse

Céline Fuzeau étant absente pendant 8 jours à partir du 14 mars, un contrat va être signé avec Mme Hulin, de Nueil-Les-Aubiers, pour assurer son remplacement.

Pour faire face à l'augmentation des effectifs et du prix des fournitures scolaires, l'équipe enseignante souhaite que le montant prévu au budget soit revu à la hausse. Elle souhaiterait remplacer le copieur actuel par un copieur couleur. La commission des finances discutera de ces 2 demandes.

La commission étudie également avec les agents communaux le renouvellement du dispositif "argent de poche" (dates, durée et missions confiées).

Mais le conseil valide, à l'unanimité des membres présents, de signer avec la maison de l'emploi la convention pour adhérer au dispositif « Argent de poche 2023 ».

III – Demande DETR « Défense incendie » : Projet et plan de financement :

Afin d'assurer une couverture totale de la commune pour la défense incendie, un ensemble de 11 citernes devront être installées. Ce déploiement se ferait sur 3 ans (2023 – 2024 – 2025). Une demande de subvention DETR sera déposée pour obtenir une subvention de 50 %.

Plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT			
DEPENSES	en Euros	RECETTES	en Euros
Détails des principaux postes		✓ Financements publics	
Acquisition des terrains (bornage, achat)	33 000€	● Europe (préciser le fonds, le programme) : - FEADER - FEDER - FSE	129 250€
Terrassement	165 000€	● État (précisez le ministère ou programme) :	
Bâches et poteaux	38 500€	- DETR et/ ou DSIL	
Installation du réseau d'eau	22 000€	● Région (précisez le programme) :	
		● Département (précisez le programme) :	
		● C'té de communes ou d'agglomération :	
		● Commune :	
		● Autres organismes publics : (Etablissements publics, autres syndicats....)	
		✓ Organismes privés, précisez :	
Total HT	258 500€	✓ Autofinancement, précisez :	
TVA	51 700€	● Commune	129 250€
TOTAL TTC	310 200€	TOTAL HT	258 500€

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour que Mme le Maire dépose cette demande de subvention DETR.

IV – Demande d'un emplacement pour un Food-truck :

Mme le Maire présente un courrier d'une habitante de St Aubin du Plain, Mme Billy Marie-Gillette, qui souhaite installer son commerce ambulant sur la place de la mairie chaque vendredi.

Le conseil valide le principe de cette installation avec une participation annuelle de 50 € pour les consommations électriques, comme c'est déjà le cas pour le camion Pizza.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour permettre à Mme Billy de s'installer, moyennant une participation pour le raccordement électrique.

V – Contrat Antoine GUICHARD : prolongation de 12 mois jusqu'au 03/03/2024, à 20H par semaine, avec une aide de 50% :

Le contrat PEC d'Antoine GUICHARD arrive à échéance le 3 mars 2023. Après discussion avec CAP Emploi, Mme le Maire propose de reconduire ce contrat pour 12 mois sur la base de 20h/semaine. L'aide financière sera de 50%.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour la signature de la nouvelle convention Parcours-Emploi-Compétence.

VI – Alarme épicerie :

Dans le cadre du nouveau réseau électrique qui sera mis en place rapidement, l'alarme de l'épicerie sera changée pour enrayer les dysfonctionnements constatés par le service de maintenance.

VII – Diverses demandes des assistantes maternelles :

Suite au déménagement des assistantes maternelles pendant la durée des travaux, ces dernières ont transmis au conseil plusieurs demandes :

- 1- Peinture de toutes les portes de la pièce de vie,
- 2- aménagement des placards dans les 2 nouvelles chambres,
- 3- ménage et remise en état des locaux après les travaux,
- 4- retrait des casiers dans le hall d'entrée pour agrandir la cuisine en déplaçant le muret,
- 5- pose de plaque sur la faïence de la salle de bain.

Le conseil valide le point 1. Cette information sera transmise à l'entreprise correspondante.

Les assistantes maternelles réaliseront les points 3 – 4 – 5.

Le point 2 sera tranché après la validation des surfaces des chambres concernées par la PMI.

VIII – Remboursement facture Véronique GOBERT :

Une balance était nécessaire pour peser les portions d'aliments à la cantine. Véronique Gobert s'est occupé de cet achat pour un montant de 6,95 €.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour lui rembourser ce montant.

IX – Périscolaire : devis enduit :

La commission Patrimoine Bâti propose un devis pour enduire les murs extérieurs de ces 2 locaux (activités et rangement). L'entreprise Dubreuil a fourni un devis pour un montant de 2 001,51 € HT.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce devis.

X – Ventes parcelles BODET/ Commune :

Les nouveaux plans de bornage pour le chemin piétonnier (depuis la rue de la Croix Bernier en direction de la zone d'activités) ont été reçus. Dans cette nouvelle version (emprise du chemin plus importante pour la création d'un fossé pour capter les écoulements d'eau venant du champ en amont), la surface achetée est de 1 514 m², à la place des 1 309 m² initiaux. Ces informations ont été transmises à Maître Chabot Monroche, notre notaire, pour que l'acte d'achat soit réalisé. Jérôme BODET est le propriétaire foncier qui a accepté cette transaction.

XI – Questions diverses :

L'association OSA (Orgue St Aubinais) a fusionné avec une association Nueilaubraise pour former une nouvelle association "Orgues en Bocage".

A la suite des remarques soulevées lors du dernier conseil, la CETP a réglé toutes les horloges de notre réseau d'éclairage public. L'éclairage s'éteint à 21h30 sur toute la

commune sauf pour le candélabre de L'Onglée qui éclaire le terre-plein (éclairage permanent pour la sécurité).

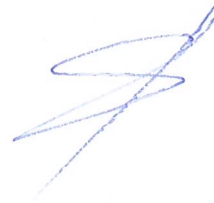
Un courrier d'un collectif de riverains a été reçu en mairie pour demander des aménagements de sécurité sur la Rue de Foignard. La commission Environnement Voirie va étudier cette situation.

Un prochain conseil aura lieu le lundi 20 mars à 20h30 pour la présentation des comptes 2022, les budgets 2023, les taux de fiscalité 2023 et l'affectation des résultats.

Le Maire,
Nicole COTILLON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.

Le secrétaire de séance,
Christophe BLANCHARD

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'B' with a horizontal line and a small flourish.

